

# CHAMPIONNATS JEUNES SECTEUR PYRENEES

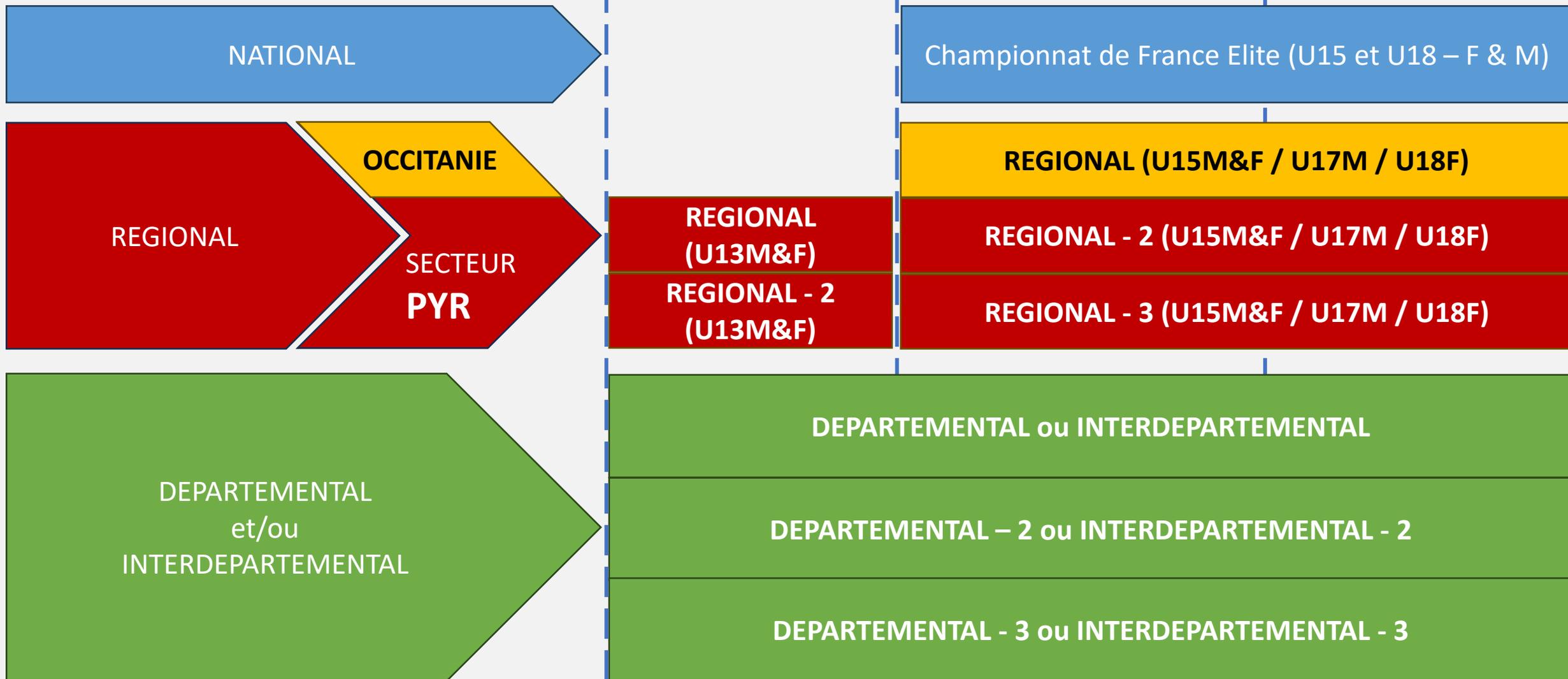
Saison 2023/2024



# EVOLUTION REGLEMENTAIRE

- **Changement de dénomination** de l'ancienne division – Inter-Départemental Secteur Pyrénées en :
  - Régional division 2 (U13)
  - Régional division 3 (U15 / U17M-U18F)
  
- Passage à la possibilité d'avoir **au maximum 12 joueurs/joueuses** sur la feuille de marque de chaque rencontre sur les divisions jeunes régionales.

# Niveaux de pratique





# Déroulement des brassages régionaux

Saison 2023/2024



- Les brassages régionaux se dérouleront en deux phases :
  - 1<sup>ère</sup> phase gérée par le Comité Départemental ou Territorial
    - Objectif : phase de qualification en fonction du nombre de places attribuées par catégorie
    - Déroulement : libre / organisation faite par le comité départemental ou territorial

**En fonction de la qualification à la fin de la 1<sup>ère</sup> phase : participation à la :**

- 2<sup>ème</sup> phase gérée par la Ligue Régionale
  - Objectif : phase de qualification par tour successif pour déterminer à la fin de cette phase les équipes qualifiées sur les deux divisions régionales en fonction de la catégorie concernée
  - Déroulement : sur 3 ou 4 dates consécutives

- Etape 1:
  - Faire un point sur votre effectif
  - Respect du statut du technicien jeunes (cf. page suivante)
  - Evoquer avec le club et les parents ce que représente l'engagement d'une équipe en championnat régional ( le nombre d'entraînement, le calendrier sportif, les déplacements etc...)
  
- Etape 2:
  - Engager son équipe auprès de son comité
  - Inscrire son équipe en ligne pour les brassages régionaux sur le lien donné par le comité
  - Date limite de l'étape 2: à voir la date limite d'inscription définie par le comité
  
- Etape 3:
  - Les comités envoient à la Ligue Régionale les équipes qui vont participer aux brassages régionaux pour le **Dimanche 17 Septembre 2023 - 20h**

- Début des brassages régionaux le **samedi 23 septembre 2023, il y aura quatre journées de brassages régionaux jeunes secteur PYR**
- Cas des équipes 2:
  - **Impossibilité d'inscrire une équipe 2** aux brassages régionaux sauf cas exceptionnel qui devra être validé par le comité départemental en amont
- Pénalité financière en cas de forfait:
  - En cas de forfait pendant la période des brassages, **la pénalité financière en cas de forfait durant la saison s'applique** c'est-à-dire que le club devra s'acquitter d'une pénalité de 60€ en cas de forfait déclaré au préalable et 100€ pour un forfait non déclaré. En cas de forfait l'équipe est automatiquement reversée en brassage départemental.

## ■ Statut de l'entraîneur :

- pour le **niveau Régional (U13)** :
  - obligation pour l'entraîneur d'avoir le diplôme **BF Jeunes** ou **BF Enfants** ou dans le cas contraire obligation de rentrer en formation au cours de la saison, le non-respect de ce point en fin de saison engendra une pénalité financière de 30€ pour le club par rencontre non-conforme (4 absences autorisées).
- pour les niveaux **Régional -2 (U13/U15/U17M/U18F)** et **Régional – 3 (U15/U17M/U18F)** :
  - **Pas de diplôme imposé** mais une recommandation autour du Brevet Fédéral.

## ■ Règlement Financier :

- pour le **niveau Régional (U13)** et les niveaux **Régional -2 (U15/U17M/U18F)** : application du règlement financier 5x5 – FFR en lien avec l'article 4.3 secteur Pyrénées.
- pour les niveaux **Régional -2 (U13)** et **Régional – 3 (U15/U17M/U18F)** : **pas de FFR**

■ **Surclassement** : en fonction de la division :

Catégorie	Surclassement de niveau de pratique REGIONAL	Surclassement de niveau de pratique DEPARTEMENTAL
U13 M/F	Régional	Régional - 2
U15 M/F	Régional & Régional – 2	Régional – 3
U17M / U18F	Régional & Régional – 2	Régional – 3

■ **Mutualisation possible entre associations** :

- Les **inter-équipes** sont autorisées sur toutes les divisions régionales Jeunes
- Les **Ententes** uniquement sur les divisions :
  - U13 M/F : **Régional – 2**
  - U15 M/F : **Régional – 3**
  - U17M / U18F : **Régional - 3**

## Nombre d'équipes par division



Niveaux	Gestion	Géo.	Qualification	U15M	U15F	U17M	U18F
Elite	C.F. 5x5	National	Dossier	4	4	2 (U18M)	4
Régional « Occitanie »	C.R. Compétitions	Région	Dossier	13	11	14	14
Régional – 2		Secteur Pyrénées	Brassages régionaux	8	8	8	8
Régional – 3 « ex-interdépartemental »				16	16	16	16

Niveaux	Gestion	Géo.	Qualification	U13M	U13F
Régional	C.R. Compétitions	Secteur Pyrénées	Brassages régionaux	16	8
Régional – 2 « ex-interdépartemental »				16	16

- Les niveaux de pratique départementaux, interdépartementaux ou territoriaux sont gérés par les comités départementaux ou territoriaux.
- Chaque comité ou regroupement de comités propose une formule adaptée en fonction de leur possibilité.**

# ON SOUHAITE EVOLUER EN REGIONAL (U13M/U13F) OU REGIONAL DIVISION 2 (U15M/U15F/U17M/U18F)

## VOUS DEVEZ PRENDRE EN COMPTE

FAIRE DE REVUE DE  
VOTRE EFFECTIF

RESPECT DU  
STATUT DU  
TECHNICIEN

RESPECT DU  
REGLEMENT  
FINANCIER LIGUE

PRISE EN COMPTE DES  
CONTRAINTES DES  
DEPLACEMENTS

AVOIR UN MINIMUM DE  
2 ENTRAINEMENTS /  
SEMAINE

ENGAGEMENT DE L'EQUIPE AUPRES DE SON COMITE DEPARTEMENTAL OU TERRITORIAL  
(avant la date fixée par votre comité)

SYSTEME DE QUALIFICATION PAR LE COMITE DEPARTEMENTAL OU TERRITORIAL

PARTICIPATION AUX BRASSAGES REGIONAUX

*Formule sportive déterminée en septembre en fonction des engagements*

EN FONCTION DES RESULTATS EN COURS OU A LA FIN DES BRASSAGES

DEPARTEMENTAL ou INTERDEPARTEMENTAL

- INTEGRATION DU BRASSAGE DEPARTEMENTAL
- QUALIFICATION DIRECTE EN DEPARTEMENTAL OU INTERDEPARTEMENTAL

OU

REGIONAL 2 – U13M/U13F  
REGIONAL 3 – U15M/U15F/U13M/U18F

QUALIFICATION SPORTIVE parmi les 16 équipes de la division sur le secteur Pyrénées.

OU

REGIONAL U13M/U13F  
REGIONAL 2 – U15M/U15F/U17M/U18F

QUALIFICATION SPORTIVE parmi :

- Les 16 équipes en U13M
- Les 8 équipes en U13F/U15M/U15F/U17M/U18F

# ON SOUHAITE EVOLUER EN REGIONAL DIVISION 2 (U13M/U13F) OU REGIONAL DIVISION 3 (U15M/U15F/U17M/U18F)

## VOUS DEVEZ PRENDRE EN COMPTE

FAIRE DE REVUE DE VOTRE  
EFFECTIF

PRISE EN COMPTE DES CONTRAINTES  
DES DEPLACEMENTS

AVOIR UN MINIMUM DE  
2 ENTRAINEMENTS / SEMAINE

ENGAGEMENT DE L'EQUIPE AUPRES DE SON COMITE DEPARTEMENTAL OU TERRITORIAL  
(avant la date fixée par votre comité)

SYSTEME DE QUALIFICATION PAR LE COMITE DEPARTEMENTAL OU TERRITORIAL

PARTICIPATION AUX BRASSAGES REGIONAUX

*Formule sportive déterminée en septembre en fonction des engagements*

EN FONCTION DES RESULTATS EN COURS OU A LA FIN DES BRASSAGES

DEPARTEMENTAL ou INTERDEPARTEMENTAL

- INTEGRATION DU BRASSAGE DEPARTEMENTAL
- QUALIFICATION DIRECTE EN DEPARTEMENTAL OU INTERDEPARTEMENTAL

OU

REGIONAL 2 – U13M/U13F  
REGIONAL 3 – U15M/U15F/U13M/U18F

QUALIFICATION SPORTIVE parmi les 16 équipes de la division sur le secteur Pyrénées.

OU

REGIONAL U13M/U13F  
REGIONAL 2 – U15M/U15F/U17M/U18F

QUALIFICATION SPORTIVE parmi :

- Les 16 équipes en U13M
- Les 8 équipes en U13F/U15M/U15F/U17M/U18F

# OCCITANIE BASKETBALL



## **Siège**

36 avenue de l'Hers  
B.P.65105  
31504 TOULOUSE CEDEX 5  
05 62 71 69 59

## **Antenne**

Chemin des Jardins de Maguelone  
Maurin  
34970 LATTES  
04 67 47 50 40

[www.occitaniebasketball.org](http://www.occitaniebasketball.org)

